



SCHWEIZERISCHER ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND **SIG**
FÉDÉRATION URNE DES COMMUNAUTÉS ISRAÉLITES **FSCI**

VERBAND SCHWEIZERISCHER JÜDISCHER FÜRSORGEN **VSJF**

Sommaire

Rapport annuel de la FSCI	01
Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF	35
Organes, bureaux et commissions de la FSCI	36
Compte rendu de la FSCI	39
Comptes rendus divers	44
Rapport des vérificateurs des comptes	46
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	47
Fondations, legs et dons	48
Rapport annuel du VSJF	50
Organes et bureau central du VSJF	55
Compte rendu du VSJF	56
Fonds et legs du VSJF	60
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	62
Statistique du VSJF	63
Fondation Memorial de la FSCI	64

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache. Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden: Gotthardstrasse 65, Postfach 564, 8027 Zürich

Éditeur: Fédération suisse des communautés israélites, Zurich 2004
Graphisme mise en page: KIK, Bâle
Impression: Linenmann AG, Bâle
ISSN: 1424-2028

Rapport annuel de la FSCI

Présidence

Remous à l'intérieur

Le vote sur l'admission des communautés libérales, lors de l'Assemblée des délégués de la fédération, fut sans aucun doute le point culminant de l'année écoulée. Lancinante, cette question revenait régulièrement sur le tapis, elle avait mobilisé les esprits et les forces de la FSCI depuis plus de 20 ans, de nombreuses commissions, l'une après l'autre, s'étaient évertuées à en étudier les tenants et les aboutissants, avaient formulé nombre de propositions dont aucune n'avait donné satisfaction. Toutes avaient été rejetées par le Comité central.

En fait, le refus de l'Assemblée des délégués d'admettre les communautés libérales a mis en évidence un autre problème, plus profond, dû à l'évolution démographique et à la mobilité des juifs de Suisse. Lors de la création de la FSCI, la différence de taille entre les petites et les plus grandes communautés était nettement moindre qu'elle ne l'est aujourd'hui. Tout au plus, les plus importantes comptaient 10 fois plus de membres que la plus petite. Aujourd'hui ce rapport est passé à près de 500 contre 1. De plus en plus, en un mouvement inexorable, les juifs ont délaissé les petites agglomérations pour se regrouper dans les grandes villes, entraînant la disparition de petites communautés autrefois florissantes. Certaines aujourd'hui ne vivent plus que du souvenir de ce qu'elles avaient été dans le passé.

Les structures de la FSCI, de même que les statuts, pourtant régulièrement révisés et mis à jour, n'ont guère tenu compte de cette évolution. Au Comité central, les plus grandes communautés ne sont représentées que par 3 ou 4 de leurs membres, alors que celles qui sont des centaines de fois plus petites en comptent un. Cette relation est ressentie avec raison comme une injustice. Il en va de même de la composition de l'Assemblée des délégués, même si là le rapport est un peu plus favorable aux communautés plus importantes. A l'Assemblée des délégués, les grandes



Prof. Dr. Alfred Donath

communautés sont cependant aussi désavantagées par la disposition statutaire qui stipule que pour certains votes, la majorité des deux tiers des communautés est requise en plus de celles des délégués. Il faut cependant se souvenir que la règle des 2/3 est usuelle dans notre société justement pour protéger les minorités contre l'emprise des plus grands.

Mis en évidence par le vote sur l'admission des communautés libérales, - même s'il n'y a pas de cause à effet - , ce malaise est fortement ressenti par certains et a créé un climat d'insatisfaction. Il est indispensable de repenser la représentativité des communautés, sans toutefois nuire aux petites communautés, qui luttent avec courage pour leur survie. Divers groupes se sont constitués au sein et en dehors de la FSCI, qui se penchent sur cette situation et sont à la recherche d'un remède. Le Comité directeur, en tout premier, est conscient du malaise qui s'est installé et a consacré deux de ses retraites à la recherche de solutions. Ce «brain storming» au sein de ces divers groupes est des plus positifs et aboutira certainement à une solution acceptable pour tous.

Si la demande d'admission des communautés libérales a jusqu'à un certain point joué le rôle de révélateur, le problème se situe toutefois à un tout autre niveau. Certes, la majorité des délégués se sont prononcés pour leur admission, mais sans atteindre la majorité des 2/3 requise par les statuts. L'opposition provient essentiellement des communautés orthodoxes qui, en cas d'acceptation des libéraux, n'auraient pas pu continuer à siéger au sein de la fédération, mais auxquelles se sont

joints plus de 20% des délégués pour lesquels la présence des communautés orthodoxes primait sur l'admission des communautés libérales.



La FSCI repose en effet sur une ambiguïté: qui sont les Juifs de Suisse, dont parlent les statuts? S'agit-il du peuple juif? ou des adeptes de la religion juive? Le fait que les membres de la fédération soient les communautés juives - et non des associations laïques de Juifs - semble indiquer que c'est l'appartenance à la religion qui représente le point commun, d'autant plus que ces mêmes statuts spécifient que les activités doivent être conformes à la tradition juive («halakha»). Or les communautés libérales ne reconnaissent pas la validité de la «halakha», ni celle des 13 articles de Maimonide, base de la foi juive.

Cette ambiguïté est tragique. Elle rend très difficile la cohabitation, au sein de la FSCI, des communautés orthodoxes et libérales. Or, les membres des communautés libérales se sentent pleinement juifs, solidaires du sort, du destin des autres. Ils ressentent comme une injustice de ne pas pouvoir participer aux prises de décisions communes et ont mal accepté de ne pas faire partie à part entière de la fédération.

Certes leur participation avait fait l'objet d'un long débat lors de l'Assemblée des délégués de 1992 à Bienne. Un compromis avait finalement été élaboré, qui prévoyait une collaboration dans les domaines suivants: représentativité politique, lutte contre l'antisémitisme et relations avec Israël. Dans la pratique, cette décision s'était résumée à des rencontres plus ou moins régulières, permettant des échanges d'information, mais guère de concertation. Les communautés libérales, représentées dans certaines commissions, ne sont pas satisfaites de n'avoir obtenu qu'un strapontin. Même si depuis quelques années, un de leurs représentants a été régulièrement invité à faire partie de la délégation de la FSCI lors de rencontres avec nos autorités fédérales, elles souffrent de ne pas pouvoir participer aux prises de décisions politiques.



Les statuts de la FSCI prévoient des activités de promotion et de coordination dans les domaines culturel, religieux, social et de la jeunesse. Il est toutefois indéniable que la partie la plus importante de son activité consiste en la représentativité des Juifs de Suisse. Aussi est-il souhaitable qu'elle puisse parler au nom du plus grand nombre d'entre eux. Certes le CRIF (Conseil Représentatif des Juifs de France), ou le «Board of Deputies» en Grande-Bretagne, ne représentent même pas le tiers des Juifs de ces deux communautés, et l'on tombe à des proportions encore



infiniment plus basses lorsqu'il s'agit de pays comme la Russie ou l'Ukraine. En Suisse, en regroupant environ 80% des Juifs de Suisse, la légitimité de la FSCI ne fait aucun doute. Elle serait cependant renforcée si elle pouvait réellement s'exprimer au nom de tous.

Et menaces à l'extérieur

Depuis plusieurs années, l'antisémitisme occupe une place importante de ce rapport d'activité. Après avoir cru - et espéré - qu'il ne s'agissait que d'un épiphénomène, force est aujourd'hui de constater que plus le temps passe, plus cette résurgence de l'antisémitisme est un mal profond, dont l'Europe avait semblé guérie après la catastrophe de la «Shoah». Malheureusement, le virus était resté vivant, le mal couvait sous la braise et resurgit sous une forme d'autant plus virulente qu'elle se cache derrière des néologismes tels antisionisme ou judéophobie. Le vocabulaire évolue, le fond reste le même. Des esprits subtils essaient d'induire en erreur, en inventant ces nouveaux termes, mais le but poursuivi demeure identique. Antisémitisme et antisionisme s'attaquent en effet tous deux à l'essence même du peuple juif.

L'antisémitisme, c'est la haine gratuite du Juif, pour le simple fait de faire partie d'une ethnie religieuse caractérisée par une histoire commune remontant à plus de 3'000 ans. L'antisionisme, c'est refuser aux Juifs de disposer d'une terre, d'un pays, d'une entité nationale, c'est ne pas accepter les retrouvailles uniques d'un vieux peuple dispersé et meurtri avec une langue et une terre ancestrales. Nier aux Juifs ce droit, c'est nier la légitimité de la reconquête de la souveraineté nationale après 2'000 ans d'errance et de souffrances. C'est refuser de permettre aux Juifs de réintégrer l'histoire universelle après une absence bimillénaire, c'est délégitimer l'État d'Israël jusqu'à vouloir sa disparition.

Certes la politique de l'État d'Israël n'est pas exempte de décisions souvent incomprises, qui peuvent être critiquables, envers lesquelles chacun a le droit de marquer son désaccord. Nul ne conteste qu'il est parfaitement légitime de critiquer la politique d'Israël, mais pour autant qu'on le fasse en utilisant les mêmes critères que ceux que l'on emploie pour juger n'importe quel État ou gouvernement. Cette attitude, même si elle nous fait mal, n'a rien à voir avec l'antisémitisme, ni ne saurait être qualifiée d'antisémite. Ce qui est intolérable, c'est de le faire systématiquement, et surtout d'utiliser des moyens malhonnêtes, en faisant abstraction de toute éthique.

De nos jours, on reproche aux Juifs de la diaspora d'être sionistes, de soutenir l'idée d'un État juif. Il faudrait supprimer cet État qui dérange, qui est différent parce qu'il se veut juif. Si l'on en croit une certaine presse, Israël est l'empêcheur de tourner en rond, le responsable de tous les conflits de ce monde, l'ennemi de la paix. Un récent sondage réalisé en Europe désigne Israël comme l'ennemi public numéro un, celui qui menace la paix

mondiale, alors qu'en fait, si Israël, depuis sa création, a subi de nombreuses guerres, il n'en a déclenché aucune.

En délégitimisant systématiquement l'État d'Israël, ce sont tous les Juifs que l'on attaque. Car, dans leur grande majorité, où qu'ils vivent, les Juifs sont des sionistes, sont solidaires et partisans de cette aspiration nationale, même s'ils n'y participent pas physiquement et sont citoyens des pays où ils sont nés et se sont intégrés.



De plus en plus, on reproche aux Juifs ce soutien direct ou indirect qu'ils accordent à l'État d'Israël. Être sioniste est une tare aujourd'hui, alors qu'il y a une vingtaine d'années, le soutien des Juifs à l'État d'Israël était normal et compris par leur entourage. Certes, cette évolution est due en partie à un désaccord avec la politique israélienne, mais le problème est bien plus profond et le raisonnement à sa base beaucoup plus pernicieux.

De plus en plus, les termes État juif et État hébreu sont devenus synonymes d'État d'Israël. La presse souvent parle de colonies juives, de soldats hébreux, associant donc directement les Juifs de la diaspora et les citoyens israéliens, les confondant pratiquement. En conséquence la différenciation que nous-mêmes faisons entre Israéliens et Israélites a tendance à disparaître. Nous sommes considérés toujours davantage comme co-responsables de ce qui se passe en Israël, dont le conflit avec les Palestiniens a été exporté en Europe.

C'est par ce biais que l'antisionisme rejoint l'antisémitisme. On fait croire que l'on ne s'oppose qu'à Israël et c'est à tous les Juifs que l'on en veut. Le mythe du «sionisme international» a remplacé dans le vocabulaire celui du «complot juif mondial», mais leur signification et leur but sont identiques: atteindre les Juifs.

Antisionisme ne se différencie plus guère de l'antisémitisme. Et comme s'opposer au sionisme n'a pas la mauvaise connotation qu'a le terme antisémitisme, et qu'il est donc parfaitement légitime d'être antisioniste, cela permet de manifester son antisémitisme sans se couvrir de l'opprobre qui accompagnait cette attitude. Il n'est pas de bon ton de se dire antisémite, il est par contre bien vu d'afficher son antisionisme.

Il faut dénoncer cette duplicité, démasquer cette lâcheté de la majorité des antisémites. Si pour eux Israël et Juif sont pratiquement synonymes, pour les Juifs, antisionisme et antisémitisme le sont également.

En Suisse également, un nouveau pas a été franchi. Aux lettres, anonymes ou signées, aux graffitis sur les bâtiments juifs, sont venus s'ajouter les injures sur la voie publique et, phénomène nouveau, apparemment plus fréquent en Suisse romande, les attaques physiques, spécialement contre de jeunes Juifs. Nos autorités ont été alertées, tant sur le plan fédéral que cantonal, et leur soutien est acquis. A ce propos, il convient de souligner la prise de position très ferme de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey lors d'une conférence publique à Zurich: «Nous devons avouer que nous ne savons pas toujours comment mener de la manière la plus efficace la lutte contre l'antisémitisme...Mais le gouvernement suisse est décidé de défendre les valeurs de la démocratie.»

Nous sommes très reconnaissants à Madame Calmy-Rey de cette fermeté de nos autorités et de leur engagement à combattre l'antisémitisme.

L'initiative de Genève

Confronté aux vives et passionnées discussions que cette initiative a provoquées au sein de la communauté juive de Suisse, allant de la réprobation à l'accueil favorable, le Comité directeur a renoncé à prendre officiellement position, tout en reconnaissant les louables intentions de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, mais en émettant des réserves sur la manière dont ce document avait été élaboré sans avoir contacté le gouvernement israélien. Seul l'avenir dira quel aura été son impact sur la promotion de la paix au Proche-Orient.

Une page s'est tournée

La propriété des "Berges du Léman", à Vevey, un centre d'accueil pour réfugiés devenu un home pour personnes âgées, a été louée à la Fondation "Claire Magnin", avec emption d'achat pour le Canton de Vaud. La FSCI n'est donc plus que propriétaire du terrain et des murs. Pour les quelques personnes juives qui y séjournent encore, les repas "cacher" sont fournis par la Communauté Israélite de Lausanne. La synagogue, quant à elle, a cessé de fonctionner. C'est une page de l'histoire des Juifs de Suisse qui s'est tournée.

Contacts politiques

Nos autorités ont prêté une oreille attentive à nos diverses requêtes et les entrevues avec plusieurs de nos Conseillers fédéraux se sont toutes déroulées dans une atmosphère détendue et de com-



préhension. C'est avec beaucoup de peine que nous avons enregistré l'éviction de Mme Ruth Metzler, avec qui nous avons entretenu des rapports très cordiaux. Quant aux nouveaux élus, nous leur avons souhaité la bienvenue et du succès dans leurs nouvelles fonctions: c'est sur leurs actes que nous les jugerons.

Notre collaboration et nos contacts avec les représentants des Églises sont plus intenses que jamais. Notre présence à l'occasion de leurs synodes respectifs est l'occasion de rapprocher toujours davantage les points de vue et de mieux se comprendre. La cérémonie pour la paix en la cathédrale de Berne, à la veille de la guerre en Irak, a permis de formuler un message commun avec les diverses églises chrétiennes et les représentants de l'Islam. Enfin un accord sur les aumôneries respectives dans les centres d'accueil pour les requérants d'asile a été signé en commun avec les Églises.

Tristesse

C'est avec une immense tristesse que le Comité directeur a dû prendre congé le 14 mai de notre collègue et trésorier Daniel Guttman, un ami personnel, emporté par une grave maladie.



Élu en 1996, il avait su gérer les comptes de la fédération avec beaucoup de doigté et d'habileté, faisant preuve à la fois de prudence et d'une grande compétence.

Toujours de bonne humeur, des plus aimables et d'une grande disponibilité, il avait également investi toute son énergie, son attention et même tout son temps libre dans le home «Les Berges du Léman», qu'il couvrait avec la plus grande des sollicitudes.

Son départ laisse un grand vide et son souvenir une profonde tristesse.

Cent ans

Notre fédération, créée à Baden le 27 novembre 1904, fête cette année son 100ème anniversaire.

Aujourd'hui, un siècle plus tard, les raisons qui ont amené les Juifs de ce pays à se fédérer n'ont pas pris une ride: l'antisémitisme qui se trouvait à la base de l'interdiction de l'abattage rituel des

animaux n'a pas disparu, même si par moments sa présence fut plus feutrée. Si l'approvisionnement en viande «cacher» a pu être assuré, de nos jours c'est même cette importation qui est contestée.

Cependant, au cours de ce siècle, le monde a évolué. L'émancipation des Juifs est terminée, ils sont aujourd'hui des citoyens à part entière de ce pays. Toutes les carrières leur sont ouvertes, que ce soit dans le monde politique, universitaire, économique, industriel, artistique, militaire ou même sportif. La liberté de la pratique religieuse est garantie, les Juifs se sentent bien en Suisse, se sont parfaitement intégrés. Ils jouissent de la liberté de pratique religieuse qui règne ici, tout en ayant la possibilité de vivre pleinement leur différence s'ils le souhaitent.

Communication

2003 – la fin d'un mandat

Pour le département Communication, l'année 2003 a clairement été placée sous le signe du conflit au Proche-Orient. Cette année également, de nombreuses discussions au sein de la FSCI et de la communauté juive ont porté sur la question de la mesure dans laquelle la FSCI et son président devaient prendre officiellement position au sujet du conflit israélo-palestinien. De nombreuses voix se sont élevées pour faire remarquer que la FSCI et son Comité directeur n'étaient pas habilités à s'exprimer au nom de la communauté juive sur les questions concernant Israël. A l'Assemblée des délégués de Montreux, le Comité directeur avait présenté la règle suivante, que les délégués avaient acceptée:

„Nous ne nous manifestons que s'il y a atteinte à l'intégrité et la dignité, et donc aux sentiments des Juifs de Suisse. Nous avons clairement expliqué notre position à l'intérieur, comme à l'extérieur. Critiquer le gouvernement israélien ou les interventions de l'armée n'est en soi pas illégitime. Les opinions et jugements peuvent fortement diverger selon les positions politiques et les points de vue, ce qui est également le cas en Israël. La mission d'une organisation faitière juive n'est pas de soutenir certaines opinions ou de critiquer, voire d'empêcher d'en exprimer d'autres. Elle doit par contre intervenir et imposer des limites aux détracteurs quand ils mettent directement ou indirectement en question le droit fondamental de l'Etat d'Israël à exister et à se défendre, son droit à la vie. Ou quand, dans le choix de leurs mots ou de leurs comparaisons historiques, ils font, par exemple, des parallèles avec la Seconde Guerre mondiale dans le but de discréditer Israël.“

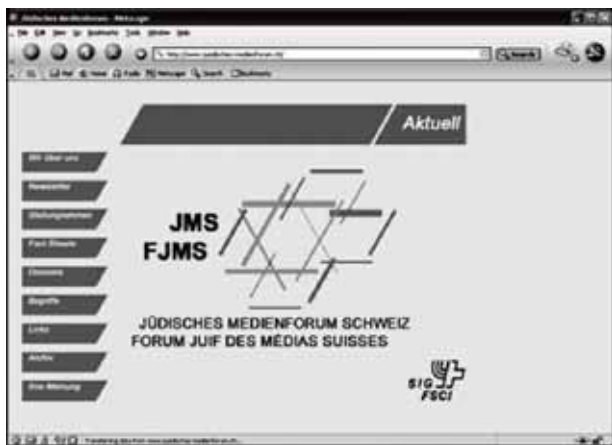
Dès lors, la FSCI a réagi à plusieurs reprises à des critiques envers Israël qui, à son avis, allaient trop loin et touchaient directement la sensibilité des Juifs de Suisse.



Thomas Lyssy

Forum juif des médias suisses

Avec Carl Holenstein, son nouveau responsable des médias, le Forum juif des médias suisses a fait un travail très efficace à bien des niveaux. Il jouit du soutien financier et culturel de toutes les communautés juives de Suisse alémanique, de nombreuses organisations juives, et, chose fort réjouissante, également d'organisations non juives. Etant donné que l'action du Forum se concentre sur la Suisse alémanique et que les communautés de Suisse romande soutiennent déjà financièrement la CICAD, nous n'avons pas demandé à ces dernières de subventionner le Forum. Au début, le travail de presse du forum a fait l'objet de controverses. Certains membres de communautés ou d'organisations désiraient une „unité d'intervention rapide“, d'autres une institution qui tire les fils à l'arrière-plan. Pour clarifier la situation, le Steering Committee a énoncé les maximes suivantes:



1. Les articles de journaux ou les lettres de lecteurs ne marquent pas l'image d'Israël, mais la reflète et la confirme.

2. Marquantes sont les informations sur les événements (pas de masques à gaz pour les Palestiniens, destructions de plantations d'oliviers, construction du mur sur le territoire palestinien) qui se sont produits ou justement pas produits.
3. Les événements qui déclenchent des réactions spontanées, telles que „ce n'est pas possible!“.
4. Le Forum recherche sur la foi de sources sûres (p.ex. Israel Media Watch en Israël), si les choses se sont réellement passées.
5. Le Forum établit des dossiers qui permettent de juger les faits.
6. Dans ses rapports avec les journalistes, le Forum travaille avec des faits et non des émotions.
7. Le Forum est en contact permanent avec les rédactions les plus pertinentes.
8. Dans des cas jugés importants, le Forum intervient directement auprès des rédactions concernées..

Sur cette base, le Forum des médias, et tout particulièrement son président, le Prof. Ekkehard Stegemann, a réagi d'une manière appropriée à des articles et commentaires de médias suisses et s'est à maintes reprises entretenu personnellement avec les journalistes.

La CICAD, également soutenue financièrement par la FSCI, fait depuis des années déjà un excellent travail dans ce sens en Suisse romande. La FSCI l'en remercie.

Les nouveaux médias

Outre le site Internet déjà présenté dans le dernier rapport annuel www.swissjews.org, la FSCI dispose également depuis l'automne 2003 d'une Newsletter qu'elle a envoyé à ce jour, par mail ou par fax, à quelques 200 personnes intéressées. La Newsletter contient nombre d'informations intéressantes sur les activités des divers départements et des articles écrits par des organisations amies.



Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Cette année également, la CFR et la FSCI ont entretenu des relations constructives et amicales. Même après son départ du Comité directeur, Thomas Lyssy continuera à représenter les Juifs de Suisse dans la CFR jusqu'en 2007, année où son mandat prendra fin. Il restera en contact étroit avec le Comité directeur de la FSCI pour discuter des questions importantes.

La communication est un travail d'équipe

Le président de la FSCI a, cette année encore, fait un travail actif de communication en s'engageant sans discontinuer sur le front médiatique. Le responsable du département Communication s'est limité à travailler à l'arrière-plan et a tenu conseil avec le président et le Comité directeur pour les questions de relations publiques.

Engagement de la FSCI pour les causes non juives

Comme déjà mentionné l'année dernière, le responsable du département estime que l'engagement de la FSCI en faveur d'autres minorités et de leurs causes est très important. Soutenir les

plus faibles est un commandement juif. Nous sommes persuadés que cela aide non seulement à améliorer nos relations avec d'autres minorités, mais également avec les politiciens et les autorités.

Remarques pro domo

Ceci est mon dernier rapport annuel de la FSCI. Pendant près de neuf ans, je me suis engagé pour la cause des juifs de Suisse. Et ces neuf années ont été très intenses. Les sujets n'ont pas changé, mais les influences extérieures se sont modifiées au fil des ans.



A peine avais-je entamé mon mandat qu'ont débuté les débats sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, dans lesquels la FSCI a été très rapidement et très fortement impliquée. Je garde un souvenir tout particulier de l'année 1997. Le 1er janvier, Jean-Pascal Delamuraz, alors président de la Confédération, a donné son fameux interview qui a déclenché des réactions dans le monde entier. Cette année-là, ma fonction honorifique est pratiquement devenue un métier. Le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale est resté dans la visée des médias et a donc également occupé le département Communication

jusqu'en 2001. Aucun répit ne nous a ensuite été accordé. L'année 2001 a été marquée par la discussion sur l'assouplissement de l'interdiction de l'abattage rituel, qui ne s'est calmée que lorsque la FSCI a renoncé à demander une dérogation. Les débats enflammés sur Israël ont ensuite immédiatement pris le relais.

Le département Communication, créé seulement en 1996, a surmonté bien des épreuves avec succès pendant ces derniers huit ans et en aura certainement d'autres à surmonter. Ce sera au président et au nouveau Comité directeur de créer des plate-formes de communication et un langage officiel, et de les imposer avec conséquence. Par ailleurs, il ne faut jamais oublier que la FSCI veut représenter politiquement tous les juifs de Suisse et qu'elle doit en tenir compte dans ses interventions et déclarations officielles. J'espère que la FSCI continuera à l'avenir dans la voie que j'ai suivie au cours de ces neuf dernières années.

Formation et dialogue

Activités pour la jeunesse/ Etudiants

Remarques générales

L'encadrement des jeunes de la FSCI doit être considéré comme un programme subsidiaire et complémentaire aux activités offertes par les communautés et les organisations de jeunesse. Il s'est avéré que des jeunes gens appartenant à des moyennes ou petites communautés, ou habitant dans des localités sans communauté juive, apprécient beaucoup le programme de la FSCI. Il leur permet d'entrer plus facilement dans les milieux de la jeunesse juive, sans devoir passer par des organisations hiérarchisées ou des groupes déjà existants.

En outre, la FSCI met ses programmes à disposition des grandes communautés ou organisations de jeunes si celles-ci ne peuvent, pour une raison quelconque, organiser les activités prévues. La FSCI subventionne également en partie leurs programmes. Vu sous cet angle, et comme stipulé dans les statuts, l'encadrement des jeunes de la FSCI est un garant de pérennité pour l'encadrement des jeunes juifs en Suisse.

Les ma'hanot

Le ma'hané d'hiver de la Suisse alémanique, placé sous le signe des „étoiles", a eu lieu à Fiesch et a accueilli 56 participant/es. Sous la direction de Monique Bino, 10 madri'him (moniteurs), se sont occupés des hani'him (participants) et du programme. Un certain nombre de hani'him d'Allemagne, accompagnés de leur propre madri'h, s'étaient également joint à eux. Ski, snowboard, chiourim (leçons) et si'hoth (discussions) intéressantes ont contribué à la bonne réussite du ma'hané. Une rencontre souvenir a eu lieu fin mars avec 30 participants.



Dr. Josef Bollag

Le camp d'hiver de langue française a abrité 55 participants à Charmey. Des jeunes, venant de pratiquement toutes les communautés de Suisse romande, ont participé au ma'hané, qui avait pour thème la «tsédaka» (bienfaisance). Michel Margulies et tous les madri'him se sont entendus à organiser de belles vacances pour les jeunes, truffées d'expériences mémorables et de nouvelles amitiés.

Le ma'hané d'été de la Suisse alémanique a eu lieu au Flumserberg et a servi en même temps de cours de formation pour la relève des madri'him de la FSCI. 46 enfants y ont participé et l'ambiance y été extraordinaire. Le soleil persistant a naturellement beaucoup contribué au succès du camp. L'annonce tardive du ma'hané a été due au fait que nous n'avons réussi qu'en dernière minute à trouver une maison adéquate. Pour la première fois, nous avons organisé un week-end de formation intensive pour les madri'him, en préparation au ma'hané d'hiver.

Le ma'hané d'été de la Suisse romande a eu lieu à Châtel et avait pour thème „De l'esclavage à la liberté“. 45 enfants y ont participé. Malheureusement Michel Margulies et sa femme ont été victimes d'un accident, mais ont fait tout leur possible pour que le ma'hané soit tout de même un succès. Un week-end pour madri'him a également eu lieu en préparation du camp d'hiver. Les quatre ma'hanot ont tous plus ou moins bouclé leurs comptes dans le cadre de leur budget.

La rencontre de Pentecôte, réactivée avec succès, a conduit cette année une trentaine de jeunes à Milan. Ils ont notamment visité la synagogue, où un mariage (H'atouna) était justement célébré. Le programme récréatif n'a pas été négligé et comprenait la visite d'un parc d'attractions. „Learning and Leisure“, un mélange attrayant d'activités que les jeunes apprécient.

En deuxième moitié d'année, Monique Bino et nouvellement Nico Blumenfeld se sont partagé la direction de la jeunesse, sans pour autant dépasser le budget à disposition. Le nouveau venu a déjà prouvé sa grande compétence en matière d'encadrement de jeunes pendant le ma'hané d'été 2003.

Je remercie ici cordialement les moniteurs et les madi'him de la FSCI de leur travail dévoué.

Étudiants

Les activités des étudiants ont été renforcées au cours de l'année sous revue et les sections des diverses universités, dont nouvellement l'université de Fribourg, ont tout particulièrement organisé de nombreux programmes. Le 30 mars, l'Assemblée des délégués de la Swiss Union of Jewish Students du (SUJS) a procédé à des mutations au sein de sa direction. Le ma'hané d'hiver pour étudiants a eu lieu en décembre à Scuol. La SUJS a également un nouveau site Web. La FSCI encourage et soutient le travail de ce groupe de jeunes très important.

Projets de formation

LIK RAT

Le projet Likrat a connu un succès grandissant pendant l'année sous revue. Les 16 jeunes gens qui avaient suivi les cours du programme ont visité 38 écoles secondaires en tout et ont familiarisé plus de 650 élèves avec le judaïsme et les questions actuelles qui s'y rapportent. La presse a salué de toutes parts les résultats très positifs de cette action et le Tages-Anzeiger lui a même dédié une page entière. Il y a eu des reportages à la radio et Madame Eva Pruschy, la méritoire responsable du projet, a parlé en détail du projet Likrat dans l'émission „Sternstunde Philosophie“ de la Télévision Suisse allemande. Grâce aux quelques 1000 brochures informatives envoyées initialement à plus de 120 lycées, aux articles écrits dans divers journaux d'école et à la propagande positive qu'a suscité le succès du projet, Likrat est devenu un programme connu dans les écoles secondaires de la Suisse alémanique.



Les préparatifs pour Likrat II battent déjà leur plein et 18 inscriptions nous sont déjà parvenues. Nous remercions ici les initiateurs du projet, le Prof. Dr. Alfred Bodenheimer et Madame Eva Pruschy pour la réussite de cette excellente idée.

Jeled

Dans le cadre du projet Jeled, 60 des 72 cahiers de travail ont été traduits en allemand et édités au cours de l'année 2003. Ce matériel d'instruction religieuse juive est adapté aux différents âges des élèves et convient tout particulièrement aux parents qui doivent enseigner eux-mêmes la tradition à leurs enfants.

La FSCI a déjà eu l'occasion de revendre le programme Jeled à des communautés et institutions juives de l'étranger.

Le projet jeled.net, qui permet d'étudier et de télécharger le programme d'instruction religieuse sur Internet, a enfin vu le jour pendant l'année en revue. Ce succès a été obtenu grâce à un financement désormais assuré et aux dons de personnes privées, fondations et organisations.

Les finances de la FSCI sont peu, voire pas du tout mises à contribution. La Fondation Epelbaum a permis de lancer le projet grâce à une importante contribution. Les noms des donateurs, accompagnés de remerciements, figureront sur une page spéciale du projet, sitôt que le programme sera en ligne, au printemps 2004.

Sur le site Internet de la FSCI, le calendrier des manifestations juives donne en permanence, sous le chapitre Culture et Education, des informations au sujet des 30 à 40 manifestations qui ont lieu en moyenne dans l'année. Nombreux sont les visiteurs qui étudient régulièrement les offres à disposition sur cette page.

Tous les projets de la FSCI, énumérés sous le titre «formation», sont dirigés avec compétence par Madame Eva Pruschy, qui, avec un engagement indéfectible, fait un magnifique travail.

Séances de coordination

Les traditionnelles séances bi-annuelles des responsables de la jeunesse ont eu lieu les 11 mars et 28 octobre, en présence des représentants étudiants et d'Eva Pruschy, responsable du département Formation de la FSCI. Cet échange d'informations représente en même temps une source inestimable de nouvelles idées.

Jugendtum

Le magazine pour les adolescents juifs a été créé par Madame Andrea Schläppi, stagiaire du VSJF, en qualité de travail de fin d'études pour l'Ecole de travail social à Lucerne. Il a eu d'emblée un grand succès. Murielle Fürst en poursuit la rédaction. Afin d'assurer la pérennité de cette publication, le département pour la jeunesse de la FSCI s'est déclaré prêt à participer à un comité de soutien pour le maintien du magazine.

Dialogue

Antisémitisme

Malheureusement, un climat antisémite continue à régner dans certains milieux de la population suisse. Ce n'est pas un syndrome spécifiquement suisse, mais une tendance qui se généralise dans presque tous les pays européens occidentaux. Le conflit israélo-palestinien lui offre des arguments bienvenus et les médias y contribuent de leur côté - mis à part quelques reportages objectifs qui sont des exceptions louables. A une époque de lutte éfrénée pour les tirages et les taux d'écoute, les titres ronflants et peu différenciés se vendent mieux que des articles fouillés sur la complexité des problèmes. Les médias n'ont par conséquent plus parlé de vérités qui ont par la suite éclaté au grand jour ou n'ont pas écrit d'articles qui auraient corrigé les fausses nouvelles, un peu selon la devise „mon opinion est faite, ne me dérange pas avec des faits!“.

Aux causes „bien connues“ de l'antisémitisme, s'en sont ajoutées de nouvelles, qui font leur apparition également en Suisse. La FSCI analyse au jour le jour les différentes formes que prend l'antisémitisme, en collaboration avec les autorités fédérales et les départements compétents. C'est l'une des raisons qui l'a incitée à créer, à titre d'essai, un poste central pour la signalisation des incidents antisémites.

La FSCI intervient au gré de la situation du moment et de l'intensité de la menace, car les concepts contre l'antisémitisme, établis sur la base d'études et dont le succès au cours de ces dernières décennies ne peut être qualifié de percutant, n'offrent pas à eux seuls une arme assez efficace pour faire face à l'apparition relativement soudaine d'une vague d'antisémitisme.

En raison de l'actualité, la FSCI a dû et réussi à se faire entendre ces dernières années par les autorités et est dès lors reconnu comme un interlocuteur estimé dans ces questions.

Antiracisme

La FSCI a renforcé sa collaboration avec la campagne „Enfants de l'Holocauste (AKdH) et l'a aidée à se relier à un réseau informatique bien au-delà des frontières suisses. Avec une banque de données, l'AKdH a nouvellement créé des archives de presse portant sur le racisme, la propagande extrême-droite et extrême-gauche, l'antisémitisme et la criminalité sur Internet, qui contient déjà plus de 1200 articles (fin 2003) et qui est à disposition de la FSCI. L'excellent travail de ce groupe AKdH est apprécié de toutes parts et a déjà servi de modèle pour la lutte contre des phénomènes indésirables sur Internet.

Sécurité

La FSCI a attentivement surveillé, actualisé et fait des rapports sur l'état de la sécurité de la communauté juive en Suisse. Grâce à cet échange d'idées, la FSCI a pu donner aux autorités des impulsions taxées d'instructives.

Le responsable du département a plusieurs fois eu l'occasion de participer à des manifestations et congrès internationaux et d'y avoir d'importants échanges sur les problèmes de la communauté juive. En la personne de Marc Blumenfeld, la FSCI a délégué un jeune juriste cet automne à Paris, pour la représenter à la Conférence internationale de l'Association des avocats, dont le thème portait sur le „terrorisme, racisme et antisémitisme international“. Dans son rapport détaillé, M. Blumenfeld a posé une question qui devrait également être entendue hors de la FSCI: „J'étais de loin le plus jeune participant à cette conférence! Est-ce que l'antisémitisme est une question qui n'intéresse que les plus de 60 ans, ou bien est-ce que nous les jeunes, ne devrions-nous pas aussi nous sentir touchés par les sujets abordés dans ce congrès?“.

Questions religieuses

Approvisionnement en viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

La garantie de l'approvisionnement en viande cachère a de nouveau occupé tout au long de l'année le responsable du département. Les médias n'en ont heureusement pas faits leurs gros titres, comme ce fut le cas l'année précédente. Les membres de la Commission pour la viande cachère ont toujours été informés par écrit des derniers développements. Nous remercions en particulier Monsieur le rabbin Dr. J. M. Levinger qui pendant des années a fait preuve d'un engagement indéfectible et a toujours soutenu la commission avec ses conseils professionnels. Il a malheureusement quitté la Suisse au cours de l'année.

Bien que les images de la grande épidémie de fièvre aphteuse de 2001 soient maintenant en train de s'estomper, le danger n'est pas encore conjuré. L'épidémie est encore active en Asie, Afrique et Amérique du Sud et il n'est pas impossible qu'elle atteigne à nouveau l'Europe par le biais de la circulation des personnes ou des biens. L'Office vétérinaire fédéral s'est notamment vu obligé de décréter l'interdiction d'importer de la viande de certaines régions d'Argentine, ce qui n'a cependant pas touché notre approvisionnement en viande cachère.

Comme nous l'avons déjà écrit, au vu des résultats de la procédure de consultation, l'interdiction factice de l'abattage rituel des mammifères en Suisse, votée en 1893, est maintenue dans la nouvelle loi sur la protection des animaux. Le Conseil fédéral a néanmoins donné la garantie d'ancrer légalement l'importation de viande d'animaux abattus selon les prescriptions de la Hala'ha. Le Parlement a déjà approuvé le projet de loi correspondant, qui complète l'art. 9 de la loi sur la protection des animaux et entre en vigueur le 1er janvier 2004.



Dr. Rolf Halonbrenner

Le Parlement s'est également penché sur la nouvelle politique agricole de la Confédération (politique agricole 2007). Celle-ci prévoit formellement la mise aux enchères des contingents d'importation de viande. Suite à quoi, l'ordonnance sur le bétail de boucherie devra également être modifiée. Les clauses spéciales pour les contingents douaniers de viande cachère prennent largement en compte les requêtes que la FSCI a présentées à la procédure de consultation. Il ne reste qu'à espérer que la mise aux enchères des contingents d'importation ne provoque pas un renchérissement sensible de la viande cachère.

En relation avec la prochaine révision de la loi sur la protection des animaux, la Protection suisse des animaux PSA a lancé une initiative populaire en juillet 2003 „Pour une conception moderne de la protection des animaux“ qui demande d'interdire l'abattage sans étourdissement de tous les animaux – donc aussi des volailles – et également l'importation de cette viande. Une autre initiative, lancée par „l'Association contre les usines d'animaux“, qui allait encore beaucoup plus loin et demandait d'interdire en outre la consommation de viande d'animaux abattus rituellement, a échoué par manque de signatures.

Une éventuelle interdiction d'importation de la viande cachère constituerait une restriction excessive à la liberté de religion. Les juristes qui font autorité en la matière sont d'accord sur ce point. Une telle interdiction n'enfreindrait pas seulement l'article 9 révisé de la loi sur la protection des animaux, mais serait encore contraire aux accords commerciaux internationaux qui interdisent de traiter inégalement des produits égaux.

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)



Grâce au travail consciencieux des responsables de l'IGfKL, la communauté d'intérêts peut jeter un regard concluant sur ses dix dernières années d'activité. Par ailleurs, le feedback des communautés et de leurs membres apportent toujours de nouvelles impulsions et confirment l'importance de l'IGfKL pour le judaïsme suisse.

Toutes les grandes communautés de Suisse sont représentées dans la commission de travail de l'IGfKL.

Relations avec d'autres organisations

Ni les personnes servant dans l'armée, ni le service civil n'ont eu à signaler au responsable du département des incidents requérant l'intervention de la FSCI.

Il n'y a pas non plus eu d'intervention à faire dans le secteur scolaire. Il serait toutefois intéressant de savoir, si les incidents signalés l'année précédente étaient uniquement dus à une attitude peu flexible de certains directeurs d'écoles ou si les candidats juifs orthodoxes aux hautes écoles ne se sont pas résignés et ont cherché d'autres filières pour leur formation professionnelle.

Cimetière de Davos

Outre l'administration du cimetière acquis en 1931, le responsable du ressort a également continué à assumer la charge ad interim de directeur du cimetière.

En décembre, un enterrement a eu lieu dans le cimetière bien entretenu. Toutes les tombes sont munies de stèles. La documentation sur les tombes est régulièrement mise à jour.

Soutiens financiers

Au cours de l'exercice, la FSCI a répondu favorablement, à titre d'exception, à une demande de l'Association pour la sauvegarde du cimetière juif à Libochovice (République Tchèque) et a accordé un soutien symbolique pour la reconstruction de ce cimetière. Ce dernier avait été aménagé en 1583, puis agrandi en 1846. La communauté juive a disparu dans la Shoah et le cimetière a été depuis laissé à l'abandon.



Perspectives

La commission consultative du Conseil des Etats a d'ores et déjà décidé de n'entrer en matière sur le projet de la révision de la loi sur la protection des animaux, présenté fin 2002 par le Conseil fédéral, que lorsque le Conseil fédéral aura remis son message relatif à l'initiative de la Protection suisse des animaux, déposée en été 2003. Il reste à espérer que les deux chambres du parlement ne se laisseront pas influencer par les revendications extrêmes de l'initiative, mais qu'elles approuveront le projet modéré du Conseil fédéral.



Gabrielle Rosenstein

Culture

Le département de la culture s'est surtout consacré cette année à des travaux en relation avec l'histoire de la FSCI.

Ouvrage commémoratif

L'ouvrage commémoratif, prévu pour le centenaire en 2004, invite à la rétrospective et à la méditation, ouvre des perspectives d'avenir et présente les prestations qu'a réalisées la FSCI. Les articles, rédigés par divers auteurs, présentent tout un éventail de points de vue, rapports existentiels et perceptions sur le judaïsme, la Suisse, les juifs de Suisse, Israël et l'Europe. L'ouvrage est illustré par des artistes juifs vivant en Suisse. Faire un choix entre le grand nombre d'artistes qui ont présenté leurs œuvres n'a pas été facile.

Ce n'est que grâce au soutien financier d'un nombre appréciable de fondations et d'organisations qu'il est possible d'éditer cette publication.

La parution de l'ouvrage est supervisée par la commission de rédaction, dont font partie Gisela Blau, Rolf Bloch, Esther Girsberger, et Jacques Picard qui en a établi le concept.

La bibliothèque de Breslau

En été, la FSCI a invité les bibliothèques concernées et des experts pour discuter de l'avenir de la bibliothèque de Breslau. Les livres se trouvant en Suisse ne représentent qu'une infime partie de la bibliothèque de Breslau. Une bonne partie d'entre eux se trouvent dans un état relativement mauvais et devraient subir d'importantes restaurations. La discussion a porté sur les différentes possibilités d'avenir de la bibliothèque et sur leur faisabilité.

Les archives de la FSCI

En 2001, la FSCI a manifesté son intention d'éditer un aperçu systématique et aussi complet que possible sur sa position et sa politique envers les victimes juives du nazisme entre 1933 et 1962. Elle a chargé l'historien Stefan Mächler de faire des recherches à ce sujet. Ce dernier a présenté un premier résumé au département de la culture. La publication est prévue pour le printemps 2005.

Livres édités par la FSCI

Au cours de l'année sous revue, la série de livres de la FSCI s'est augmentée d'articles sur l'histoire et la culture des juifs en Suisse, du volume 9: le cas Rothschild, de livres sur la politique nazie des juifs, la protection des victimes et des indemnisations en Suisse 1942-1962, 2003, Anton-Andreas Speck, Pendo Verlag.



4e Journée européenne de la culture juive

La 4e Journée européenne de la culture a eu lieu le 7 septembre et portait sur «Le judaïsme et les arts». 25 pays y ont participé, notamment la Suisse, où huit villes (Bâle, Berne, Bienne, Delémont, Edingen-Lengnau, Genève, Lausanne et Zurich) ont présenté divers programmes intéressants. Le Musée juif de Bâle s'est une fois de plus chargé de la coordination.

Contributions financières

Cette année également, le budget culturel a permis d'attribuer plusieurs soutiens financiers, notamment aux manifestations et organisations suivantes:

- TARBUT 2003, deuxième congrès culturel juif, château Elmau, 1-4 mai 2003
- Omanut, association pour la promotion de l'art juif en Suisse
- Communauté d'action pour les juifs de l'ex Union soviétique (AJS), lecture avec Galina Levina: „Poésie de Minsk, poèmes russes et chants yiddish“, novembre 2003



Joël Duerr

Finances et home „Les Berges du Léman“

Finances

2003 fut une année mouvementée pour la FSCI et pour la communauté juive de Suisse. La question d'une concordance élargie entre les communautés libérales et le reste des membres de la FSCI a soulevé de grandes vagues. A plusieurs reprises, les activités de la FSCI ont été remises en question pendant les discussions houleuses qui ont précédé et suivi l'Assemblée des délégués 2003. Au sein de la FSCI, les partisans et adversaires ont soulevé nombre de questions, sans avoir pu à ce jour leur trouver des réponses coordonnées et constructives.

Vous vous demandez peut-être pourquoi un trésorier commence son rapport annuel par ces mots. Ma réponse est que les dépenses de la FSCI doivent être considérées comme des „investissements“, des investissements pour l'avenir du judaïsme suisse. Investir efficacement pour obtenir, avec l'aide des communautés membres, les ressources nécessaires à la lutte contre l'assimilation, contre l'antisémitisme et contre l'ignorance.

Sans se laisser déconcerter par le malaise ambiant, les membres du Comité directeur se sont engagés avec âme et conscience dans leurs départements, sûrs de travailler pour une bonne cause. Le Comité directeur a „investi“ d'une manière réfléchie et économe les ressources financières qu'il avait à disposition pour 2003.

Un investisseur se demande naturellement en fin d'année, si les „rendements“ des „investissements“ répondent aux attentes. A mon avis, il revient aux délégués de répondre à cette question. Je ne peux que certifier que pendant l'année 2003, nous avons utilisé les moyens financiers avec

respect et discipline. Nous avons respecté les directives budgétaires pour les dépenses et grâce à la relance boursière, les rendements ont été meilleurs que prévus. Le déficit budgétaire prévu pour 2003 ne s'est heureusement pas matérialisé.

Les Berges du Léman

2003 est une année historique pour le home «Les Berges du Léman», que la Fondation Claire Magnin exploite depuis janvier 2003. En louant le home, nous avons suivi les décisions prises par les organes de la FSCI.

La FSCI reste propriétaire du terrain et des murs, mais a signé un bail de cinq ans, avec option d'achat, avec la Fondation Claire Magnin, qui possède et exploite déjà d'autres homes pour personnes âgées dans le canton de Vaud.

Bien qu'actuellement d'autres options soient à l'étude, le but actuel est la vente du complexe, en tant que maison de retraite, à la Fondation Claire Magnin.



L'objectif est d'optimiser le rendement pendant la durée du bail, sans pour autant négliger les investissements nécessaires au maintien de la substance du home. Il nous faut également mentionner qu'en 2003, le canton de Vaud a investi quelques CHF 800'000 dans le complexe sous forme de subventions. Ces investissements étaient indispensables pour continuer l'exploitation de la maison de retraite. En plus de ces investissements en argent, la FSCI a reçu encore une subvention d'environ CHF 200'000 sous forme de remboursement hypothécaire au nom de la FSCI auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. Pour 2004, des rentrées exceptionnelles permettront un excédent de recettes qui contribuera considérablement à réduire le déficit budgétaire. Cette année, nous attendons encore une autre subvention du canton de Vaud.

La FSCI n'exploitant plus le home „Les Berges du Léman“ à partir de fin 2003, le bilan et le compte de résultat des Bdl ont été consolidés dans les comptes de la FSCI. L'excédent de recettes qui apparaît dans la comptabilité a compensé les pertes des deux dernières années et devrait permettre aux provisions réservées dans le bilan de la FSCI de couvrir les frais de réparations prévus jusqu'à la vente, que nous espérons prochaine.

Vers la fin de l'année 2003, Monsieur Samuel Bendahan, membre du CC de la FSCI, a été chargé d'estimer le coût des investissements à faire dans le bâtiment ces prochaines années et d'évaluer s'il existait d'autres possibilités de le mettre en valeur qu'une vente à la Fondation.

Compte tenu du fait que 2004 sera une année d'élections, l'actuel Comité directeur a dressé le budget au mieux de sa conscience, sans savoir au juste qui seront à l'avenir les responsables des différents départements du Comité directeur. Comment et dans quelle mesure ces „investissements“ suffiront à répondre à la mission de la FSCI dépend des attentes de la communauté juive de Suisse et des prestations de la FSCI et de ses communautés membres.

Secrétariat général

Secrétariat

Le secrétariat, qui travaille en coulisses, est la colonne vertébrale des diverses commissions de la FSCI et, en même temps, l'adresse vers laquelle se tournent «tout et tout le monde». Les responsables ont pour objectif d'adapter en permanence le travail du secrétariat aux exigences qui lui sont posées et d'améliorer son efficacité et son professionnalisme. Le secrétariat a ainsi été doté cette année d'une nouvelle centrale téléphonique qui permet d'atteindre directement les différentes places de travail.

Le problème du manque de place au secrétariat a été résolu dans d'heureuses circonstances. Nous avons eu l'occasion impromptue de louer deux pièces et demie adjacentes à nos locaux et de les intégrer à notre bureau. Les collaborateurs du département Formation et Dialogue et les délégués du Forum juif des médias suisses, qui travaillaient jusqu'ici à l'extérieur, ont ainsi trouvé à se loger dans le secrétariat de la FSCI.

Comité directeur

Hormis les séances qu'il organise régulièrement pour traiter les affaires courantes, le Comité directeur s'est retiré à plusieurs reprises à huis clos, avant et après l'Assemblée des délégués 2003, pour y discuter avant tout de „la structure interne de la FSCI“ et de ses rapports avec Israël. Jusqu'à quel point l'organisation faitière est en mesure de mettre en pratique des structures répondant à un consensus est une question qui occupera l'année prochaine encore le Comité directeur.



Dennis L. Rhein



Excursion
du secrétariat de la FSCI
dans l'histoire juive

Outre les contacts qu'il entretient au sein de la communauté juive, le Comité directeur est en relation permanente avec les autorités politiques, les organes religieux et les organisations amies en Suisse et à l'étranger.

L'action de solidarité pour Rosch Hachana, lancée par le Comité directeur au nom des juifs de Suisse, a eu un écho extrêmement favorable auprès de la population juive de notre pays. En Israël, un millier de familles, victimes d'actes terroristes, a reçu des paquets de dentées alimentaires par le biais de l'organisation Navah. Les destinataires de ces paquets nous ont envoyés de nombreuses lettres de remerciements, parfois très émouvantes.



Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués a eu lieu les 28 et 29 mai à Berne. Au cours de la traditionnelle soirée d'ouverture, le président, Prof. Dr. Alfred Donath, a salué de nombreux invités, notamment l'ambassadeur d'Israël alors en fonction, S.E. Yigal Antebi, les dignitaires des Eglises et les représentants de la politique et de l'administration.

Après le discours de bienvenue du conseiller bernois Urs Gasche, le conférencier invité, David A. Harris, directeur de l'American Jewish Committee, a abordé le sujet de „l'Europe, les Etats-Unis et le Proche-Orient“. Le nouvel anti-américanisme, l'anti-israélisme et la montée de l'antisémitisme sont des faits à ne pas négliger, bien que certains milieux tentent de les minimiser ou même les nier. C'était le message essentiel que David A. Harris a apporté de New York aux quelques 500 délégués, invités et représentants de la presse présents dans la salle. Le riche apéro offert ensuite par la Communauté de Berne a été l'occasion de nouer de nombreux contacts.



Le traitement du recours de la Communauté libérale Or Chadasch Zurich et de la Communauté Israélite Libérale de Genève contre le refus de leur adhésion à la FSCI a été le point essentiel à l'ordre du jour suivant.

Après de longues et intenses discussions, assez objectives dans l'ensemble, le vote n'a pas apporté la majorité de deux tiers stipulée dans les statuts. Le résultat du vote par écrit des 113 délégués, habilités à déposer leur scrutin, a été le suivant :

- 67 oui contre 40 non et 6 abstentions pour la Communauté Or Chadasch Zurich
- 66 oui contre 41 non et 6 abstentions pour la Communauté Libérale de Genève.





Dr. Felix Liatowitsch

Comité central

Aussi pendant l'exercice écoulé, le Comité central (CC), l'organe de contrôle qui accompagne le travail du Comité directeur (CD) a accompli les tâches récurrentes que les statuts lui assignent. D'autre part, le CC a également été le théâtre de discussions passionnées sur les problèmes actuels. Ce rapport en relate les points principaux.

Les relations à l'époque assez tendues entre le CD et l'organisation DAVID ont fourni matière à discussion. Le CC a demandé au CD de faire son possible pour apaiser la situation.

Pendant l'année sous revue, le CC s'est occupé en particulier du sujet qui agitait la FSCI, c'est-à-dire du recours des communautés libérales auprès de l'Assemblée des délégués contre le refus par le CC, intervenu au cours d'une séance extraordinaire en 2002, de les admettre au sein de la FSCI (comme on le sait, la majorité requise n'avait de justesse pas été atteinte). Avant l'Assemblée des délégués, le CC a eu une discussion engagée sur la procédure de vote. Le CD a accepté la recommandation, soutenue par



la grande majorité du CC, de ne pas compter les voix blanches ou les abstentions pour déterminer la majorité nécessaire de 2/3 dans le scrutin. Après l'assemblée des délégués, une controverse assez vive a éclaté au sein du CC sur le pourquoi et le comment et sur ce qu'il convenait de faire suite à ce résultat négatif. Cette discussion a porté également sur les démarches entreprises par les présidents des communautés membres de Bâle, Berne, Genève, ICZ et Lausanne pour intensifier – dans la foulée du vote mentionné plus haut - la coordination de leurs intérêts en dehors de la FSCI. En réaction au désir exprimé par le CD de renouer le dialogue, les présidents des communautés concernées ont déclaré qu'ils étaient ouverts à toute proposition.

Outre un débat animé sur le budget, au cours duquel le CC a invité le CD à présenter un budget si possible équilibré, l'engagement du DFAE dans le cadre de „l'accord de Genève“ a fait l'objet d'une intense discussion. Une importante minorité était en faveur d'une résolution condamnant l'action de la Suisse estimant que le gouvernement israélien, n'ayant pas été officiellement informé du soutien financier et logistique de la Suisse, avait été brusqué. Une majorité tout aussi serrée était de l'avis qu'une intervention de la FSCI auprès des autorités suisses serait inopportune ou même contre-productive.

C'est avec grande tristesse que le CC a pris connaissance de la démission pour cause de santé de Daniel Guttman, membre du Comité directeur, puis de son décès survenu peu après. L'Assemblée des délégués a élu son successeur en la personne de Joël Duerr, tout nouveau membre du CC et, comme le défunt, membre de la Communauté de Lausanne. Dans le courant de l'année, Joël Duerr a cependant informé le CC que, suite aux expériences qu'il avait faites jusqu'alors, il ne poursuivrait son mandat dans le Comité directeur que jusqu'à la prochaine Assemblée des délégués. Pierre Bloch a pris sa succession au CC. Borah Fradkoff, de Genève, a reçu des adieux très émou-

vants. Il quitte le CC, dont il était un membre apprécié de tous depuis 1971 (!). Pendant des décennies, il a également participé très activement à la Commission de contrôle de la gestion. L'Assemblée des délégués a élu Cathy Fishman-Lévy pour lui succéder au CC. Thomas Lyssy a également annoncé au cours de l'exercice, qu'il se retirait du Comité directeur à la prochaine Assemblée des délégués. En Thomas Lyssy, le CC avait trouvé un



farouche partisan de la cause juive en Suisse. Le trio Rolf Bloch, Martin Rosenfeld et Thomas Lyssy, et Alfred Donath pour la Suisse romande, a représenté avec bravoure le judaïsme suisse à l'époque mouvementée des débats sur les biens en déshérence.

Enfin, le soussigné prend congé du CC, et de ce fait aussi de sa présidence, à la prochaine Assemblée de délégués. Il remercie très cordialement ses deux vice-présidents, Sabine Simkhovitch-Dreyfus et Rolf Isaac, pour leur précieuse aide et les bons rapports qu'il a entretenus avec eux, ainsi que le secrétaire général et le secrétariat pour leur excellent soutien administratif. Il

tient également à remercier ses quatre et, depuis peu, cinq collègues féminines – dommage du peu – et collègues masculins du CC. Tous ont supporté avec dignité sa présidence. Enfin, il adresse un remerciement tout particulier aux membres du CD, que les statuts obligent à suivre les discussions du CC et qui ne lui ont jamais laissé entendre plus que nécessaire qu'ils pourraient avoir d'autres choses à faire.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2003

La Fédération suisse des communautés israélites et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde Baden

Israelitische Gemeinde Basel

Jüdische Gemeinde Bern

Jüdische Gemeinde Biel-Bienne

Israelitische Kultusgemeinde Bremgarten

Communauté Israélite La Chaux-de-Fonds

Israelitische Kultusgemeinde Endingen

Communauté Israélite Fribourg

Communauté Israélite Genève

Jüdische Gemeinde Kreuzlingen

Communauté Israélite Lausanne

Jüdische Gemeinde St. Gallen

Jüdische Gemeinde Solothurn

Communauté Israélite Vevey-Montreux

Israelitische Gemeinde Winterthur

Jüdische Gemeinde Agudas Achim Zürich

Israelitische Kultusgemeinde Zürich

Israelitische Religionsgesellschaft Zürich

Organes, Bureaux et Commissions de la FSCI 2003

Mars 2004

Comité directeur

Noms	Département	Remplaçants
Prof Dr Alfred Donath Genève	Président Présidence	Thomas Lyssy
Thomas Lyssy Bâle	Vice-président Communication	Dr Josef Bollag
Dr Josef Bollag Baden	Formation et dialogue	Joël Duerr Thomas Lyssy
Joël Duerr Lausanne	Finances Les Berges du Léman	Dr Rolf Halonbrenner Prof Dr Alfred Donath
Dr Rolf Halonbrenner Zürich	Questions religieuses	Prof Dr Alfred Donath
Gabrielle Rosenstein Küsnacht	Culture	Doris Krauthammer
Doris Krauthammer Thalwil	Présidente VSJF Département social	Gabrielle Rosenstein

Secrétariat général FSCI

Dennis L. Rhein, secrétaire général

Darina Langer, chef du secrétariat
Pia Graf
Annette Permann
Barbara Witztum
Deborah Witztum-Bollag

Formation et dialogue:
Monique Bino
Nicolas Blumenfeld
Eva Pruschy

Comité central

Dr. Felix Liatowitsch, Bâle, président
Rolf Isaac, Saint-Gall, vice-président
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève, vice-présidente

Klaus Appel, Bienne
Samuel Bendahan, Genève
Harry Berg, ICZurich
Josua Bloch, IRG Zurich
Jules Bloch, Endingen
Pierre Bloch, Lausanne
Dr h. c. Arthur Cohn, Bâle
Margot Dreifuss, Kreuzlingen
Robert Dreyfus, Soleure
Pierre Ezri, Lausanne
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich
Walter Gut, ICZurich
Brigitte Halpern, Berne
Dr David Jeselsohn, ICZurich
Elie Kattan, Genève
Schaje Leiner, IRG Zurich
Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds
Philippe Lévy, Fribourg
Dr René Lysek, Lausanne
Tamar Merlin, Berne
Dr Egon Meyer, Bâle

Werner Meyer-Moses, Bremgarten
Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich
Walter Strauss, Baden
Sigmund Toman, Vevey
Silvain Wyler, Winterthour
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de contrôle de la gestion

Dr h.c. Arthur Cohn, Bâle, président
Rolf Isaac, Saint-Gall
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de préparation des élections

Rolf Isaac, Saint-Gall, président
Harry Berg, Zurich
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Dr Egon Meyer, Bâle
Eli Rosengarten, Zurich

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, président
Robert Heymann, Berne
Robert Rosenblatt, Zurich

Forum juif des médias suisses

Prof Ekkehard W. Stegemann, Bâle, président
Dr Josef Bollag, Baden, délégué CD
Thomas Lyssy, Bâle, délégué CD
Carl Holenstein, Zurich, responsable

Commission des juristes

Dr Josef Bollag, CD, Baden
Dr Bernard Geller, Lausanne
Dr Peter Liatowitsch, Bâle
Carmen Meyer-Sommer, Herrliberg
Dr Robert L. Rom, Zurich
Dr Sigi Pugatsch, Zurich
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Dr Leo Weiss, Zurich

Groupe de travail jeunesse

Dr Josef Bollag, CD, Baden, président
Prof. Dr. Alfred Bodenheimer, Zurich
Monique Bino, FSCI, Berne
Nicolas Blumenfeld, Saint-Gall
Nicole Justitz, UEJS, Zurich
Rachel Manetsch, UEJS, Zurich
Michel Margulies, La Chaux-de-Fonds
Annette Permann, FSCI, Zurich
Eva Pruschy, FSCI, Zurich

Commission de la jeunesse Suisse romande

Dr Josef Bollag, CD, Baden, président
Michaël Barer, Genève
David Constantinis, Lausanne
Sylvia Guyot-Metzger, La Chaux-de-Fonds
Michel Margulies, La Chaux-de-Fonds
Lionel Elkaïm, Lausanne
Ron Aufseesser, Genève

Commission viande cachère / chekhita

Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
président
Erich Bollag, Zurich
Marc Isserles, Genève

Daniel Rothschild, Bâle
Dr Dani Rothschild, Zurich
David Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthour

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Ralph Weil, Bâle, président
Philippe Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich
Rabbin Dr. Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
Rabbin Hervé Krief, Lausanne
Schaje Leiner, Zurich
David Rothschild, Zurich
Emmanuel Ullmann, Bâle

Cimetière juif a Davos

Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich
Dr Josef Bollag, CD, Baden

Délégations permanentes de la FSCI

Congrès Juif Européen (CJE)

Prof Alfred Donath, Genève,
membre du présidium

Conseil Européen des Communautés Juives (CECJ)

Doris Krauthammer, Thalwil,
département social
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht,
vice-présidente CECJ

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR)

Guy Bollag, Zurich, Comité OSAR

Compte rendu de la FSCI

Compte annuel de la FSCI au 31 décembre 2003

Recettes

		Clôture 2002	Budget 2003	Clôture 2003	Budget 2004
Cotisations des membre et subventions					
6000	Cotisations des membres	480'347.50	475'000	458'500.00	475'000
6001	Cotisations non encore rentrées	1'510.00	0	17'840.00	0
6020	Allocations des Fondations	258'000	50'000	0.00	33'500
6030	Vente de livres	196.50	0	447.10	0
6090	Recettes diverses	63'268.58	0	211'675.90	100'000
		803'322.58	525'000	688'463.00	608'500
7000	Bien foncier	150'000.00	300'000	325'282.50	542'500
Recettes obligations					
7500	Recettes obligations	454'546.85	500'000	402'847.04	400'000
7501	baisse/hausse des cours, non réalisée	- 84'053.00	0	0.00	0
		370'493.85	500'000	402'847.04	400'000
	Résultat annuel	363'660.94	372'000	231'212.44	0
		1'687'477.37	1'697'000	1'647'804.98	1'551'000

Compte annuel de la FSCI au 31 décembre 2003

Dépenses

	Abschluss 2002	Budget 2003	Abschluss 2003	Budget 2004		Clôture 2002	Budget 2003	Clôture 2003	Budget 2004
3000					Report	595'634.57	609'500	547'874.58	481'500
					Administration				
					4000 Salaires, AVS	558'550.90	578'000	530'979.85	548'000
					4002 Prévoyance vieillesse des employés	56'469.15	50'000	59'645.85	60'000
					4004 Assurances sociales	12'625.10	16'000	16'227.10	22'000
					4010 Loyer, électricité	50'804.70	67'000	69'560.65	64'000
					4020 Nettoyage	4'285.00	5'000	5'700.00	6'000
					4030 Matériel de bureau/TED	25'355.70	20'000	20'755.20	22'000
					4040 Télécommunication	9'966.15	10'000	7'303.80	8'000
					4041 Ports	8'989.90	9'000	10'899.00	9'000
					4042 Taxes bancaires et postales	886.75	1'000	907.75	1'000
					4051 Support ordinateur	9'046.05	10'000	12'654.90	10'000
					4052 Honoraires conseils	0.00	2'500	6'200.00	2'000
					4060 Assurances choses	1'537.70	2'000	1'703.10	2'000
					4070 Frais divers	9'459.25	8'000	8'767.10	6'500
						747'976.35	778'500	751'304.30	760'500
					Présidence, CD et AD				
					4100 Assemblée des délégués	110'177.62	50'000	92'717.20	80'000
					4110 Rapport annuel	0.00	13'000	16'114.95	13'000
					4115 Révisions	18'000.00	15'000	15'725.00	16'000
					4120 Séances/Frais de voyage	44'683.60	30'000	51'124.40	40'000
					4121 Conférences internationales	14'713.65	15'000	12'224.05	15'000
					4130 Représentations	3'888.95	2'000	3'331.60	4'000
					4131 Présidence	5'000.00	5'000	3'500.00	5'000
					4140 Traductions	12'538.04	15'000	5'925.00	10'000
					4141 Interprétation simultanée CC	11'441.60	9'000	9'971.60	10'000
					4150 Documentation	49'415.14	40'000	33'123.90	40'000
					4160 Subventions et cotisations	0.00	20'000	23'760.80	20'000
					4170 Subventions diverses	21'451.00	15'000	4'500.00	15'000
					4180 Déménagement	0.00	40'000	17'570.45	0
						291'309.60	269'000	289'588.95	268'000
					4700 Pensions	1'375.00	0	0.00	0
					4810 Amortissements/Réévaluations.	12'814.60	0	13'731.50	0
					4900 TVA	38'367.25	40'000	45'305.65	40'000
					Résultat annuel	0.00	0	0.00	1'000
à reporter	595'634.57	609'500	547'874.58	481'500		1'687'477.37	1'697'000	1'647'804.98	1'551'000

Donation Dr h. c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel au 31 décembre 2003

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Intérêts et rendements des titres 2003	81'510.00	FSCI	81'510.00
Bénéfice sur titres non réalisée	300'633.00	Augmentation de la fortune	300'633.00
	382'143.00		382'143.00

Bilan au 31 décembre 2003

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque	148'903.00	Créanciers (FSCI)	16'510.00
Titres (valeur 31.12.2003)	2'973'085.00	Capital	2'804'845.00
	3'121'988.00	Augmentation de la fortune	300'633.00
		Capital au 31.12.2003	3'105'478.00
			3'121'988.00

Emile Dreyfus Geburtstagsfonds

Compte annuel au 31 décembre 2003

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Intérêts et rendements des titres 2003	2'490.00	Subvention	2'490.00
Bénéfice sur titres non réalisé	9'297.00	Augmentation de la fortune	9'297.00
	11'787.00		11'787.00

Bilan au 31 décembre 2003

Actif	CHF	Passiven	CHF
Avoir en banque	2'490.00	Créanciers (FSCI)	2'490.00
Titres (valeur 31.12.2003)	87'930.00	Capital	78'633.00
	90'420.00	Augmentation de la fortune	9'297.00
		Capital au 31.12.2003	87'930.00
			90'420.00

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2003

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Concessions funéraires	20'000.00	Jardinier et dépenses	9'580.25
Intérêts (brut)	1'003.70	Dépenses diverses	71.35
	21'003.70	Baisse des cours	69.00
		Augmentation de la fortune	11'283.10
			21'003.70

Bilan au 31 décembre 2003

Actif	CHF	Passif	CHF
Caisse	11.17	Fortune	35'315.82
Avoir en banque	40'625.15	Augmentation de la fortune	11'283.10
Titres (Valeur Comptable)	5'567.75		
Impôts anticipés	394.85		
	46'598.92	Fortune au 31.12.2003	46'598.92

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2003 de la FSCI.

Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire PricewaterhouseCoopers AG du 16 février 2004, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un excédent de dépenses de CHF 23'212.44.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Joël Duerr, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et clairvoyante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président


Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 17 mars 2004.

PRICEWATERHOUSECOOPERS ■

PricewaterhouseCoopers AG
Stanghoferstrasse 109
Postfach
8035 Zurich
Téléphone +41 (0) 438 13 11
Télécopieur +41 (0) 438 23 51

A la Direction de la
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI)
Zurich

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits) arrêtés au 31 décembre 2003 de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons de faire suivre les présents comptes annuels à la commission de vérification des comptes à l'attention du comité central.

PricewaterhouseCoopers AG


R. M. Dessauer


P. Balkanyi

Zurich, le 16 février 2004

Annexes

- Comptes annuels (bilan et compte de profits)

Fondations, legs et dons

		CHF			
1989/96	Peter et Angela Guggenheim-Ascarelli, Zurich, Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS et Bosnie.	18'000.00	1994/99	Emouna Stiftung, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc.	20'000.00
1990	Rainer Moesch, Zurich, A l'occasion d'un anniversaire de Madame Dr Rosy Kaufmann-Schneider. Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS.	5'000.00	1994	Mme Dr. Charlotte Schein-Emden z.I., Bâle, Pour aide aux réfugiés.	50'000.00 66'105.10
1990	Hugo Schriesheimer z.I., Kreuzlingen, Pour l'aide aux réfugiés.	16'834.10	1995	Madame Céline Geissmann z.I., Morges/Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	5'000.00
1991/92	Familles B. Soquel Dreyfus et Pierre Dreyfus, Bâle, A la mémoire de leur mère Denyse Harari-Mosseri z.I. En faveur des Berges du Léman, Vevey.	7'500.00	1995	Abdulla K. Zilkha, Ufitec AG, Genève, Pour aide aux réfugiés.	50'000.00
1991	NN à la mémoire de S.B. z.I., Genève, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	5'000.00	1996	Friederike Grossman z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	19'203.10
1991	Dr Luise Gassyt z.I., Zurich, Héritage pour l'aide aux réfugiés.	5'000.00	1996	Vulfas Posvianskis z.I., Uster, Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1992	Fondation Dr Georg et Josi Guggenheim, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	5'000.00	1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	23'955.00
1992	Fondation R. + S. Braginsky, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	5'000.00	1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCI.	23'955.00
1992	Fondation frères et soeurs Gondin, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	80'000.00	1998	Gertrud Breisacher-Hirsch z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	5'000.00
1992/93	B'nai B'rith, Lausanne, Pour réfugiés de Bosnie.	5'500.00	1998	Tony Bollag z.I., Baden, Pour aide aux réfugiés.	31'220.00
1992/93	Heidy et Jacques Rotner, Zollikon, A la mémoire de leur famille morte à Auschwitz. En faveur des Berges du Léman.	18'000.00	1998	George Shey z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	450'000.00
1992	Madame Domberger, Munich, A la mémoire de sa mère Henriette Aroesti z.I. En faveur des Berges du Léman, "Hobby Club".	5'000.00	1998	NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	50'000.00
1992	Edmée Lang z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman.	492'731.95	1998	Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.I. Pour aide aux réfugiés.	6'898.45
1992	Silvain Bloch z.I., Lausanne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	40'000.00	1999	Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.I. Pour aide aux réfugiés.	12'000.00
1992/93	Lina Zimmerer z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	30'664.30	1999/01	Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus	95'000.00
1993/94	Südelektra-Holding AG, Zoug, Pour réfugiés de Bosnie.	7'000.00	2001	Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.I. Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1993	Emma Einhorn z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	49'000.00	2002	Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés.	36'825.80
1994	Famille Claude Braginsky-Rueff, Bâle, Pour aide aux réfugiés.	6'000.00	2002	George W. Rose, Pour aide aux réfugiés.	4'127'404.09
1994	Les Amis des Berges du Léman, Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc.	5'000.00	2003	Rosa Kartagener-Intrator, Pour aide aux réfugiés	10'000.00

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.00.

Rapport annuel du VSJF



Doris Krauthammer

VSJF

En octobre dernier, l'Union suisse des comités d'entraide juive, VSJF, a eu le regret de devoir prendre congé de sa bienfaitrice, la regrettée Madame Josi Guggenheim, qui, en souvenir de son cher époux, a généreusement doté le VSJF. Cette femme cultivée, ouverte et intelligente avait exprimé le désir de faire porter à une maison le nom de son époux, Dr. Georg Guggenheim, afin d'honorer les grands services qu'il a rendu à la communauté juive. Grâce à une contribution additionnelle de la Fondation Georges et Jenni Bloch, nous avons pu acquérir une maison à la Dreikönigstrasse 49 à Zurich et fêter son inauguration en août 1997.

Le VSJF gardera un souvenir reconnaissant de la chère défunte.

Comité et administration

Le comité du VSJF s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice. Nous remercions le comité pour son engagement, en particulier Evelyne Morali, qui s'est entendue à bien replacer à Genève David Planer, l'ancien responsable des affaires religieuses du home Les Berges du Léman, ainsi que Tamar Merlin, grâce à qui une famille de requérants d'asile russes a pu obtenir à Berne l'appartement dont ils avaient un urgent besoin. Dr. Herbert Winter nous a été d'un grand secours pour réaliser le legs Georges Rose.

Andrea Schläppi nous a malheureusement quittés en juillet et Murielle Fürst a repris la place de stagiaire dans notre équipe.

Nous avons traité les problèmes courants au cours de plusieurs séances tenues à intervalles réguliers. Une ambiance agréable et une belle camaraderie unissent nos collaboratrices et collaborateurs dans la maison Dr. Georg Guggenheim.

Assistance sociale

En raison de la situation économique tendue, l'aide aux personnes dans le besoin a augmenté cette année. Nous n'avons pas uniquement soutenu financièrement des anciens émigrés juifs âgés, mais également des personnes jeunes au chômage. L'appui des membres du comité nous a été d'un grand secours pour chercher des appartements et faire les démarches auprès des bureaux cantonaux d'aide sociale. Nous avons également donné la possibilité à quelques requérants d'asile de suivre des cours d'allemand.

Nous considérons que notre mission première est d'aider les personnes que nous savons être dans le besoin, en particulier les personnes âgées. Nous le faisons sous forme de subsides mensuels, d'appoints pour les jours fériés ou d'aide immédiate. Toujours, bien entendu, après avoir étudié chaque cas en détail et nous être entretenus personnellement avec les personnes concernées.

Holocaust Victim Assets Litigation

En notre qualité de „représentation nationale pour les victimes de l'Holocauste en Suisse“ et en accord avec les bureaux d'assistance sociale des communautés, nous avons soumis deux projets détaillés, qui devraient apporter l'aide dont les survivants nécessiteuses de l'Holocauste ont un urgent besoin. Suite à l'accord que les banques ont conclu, les survivants de l'Holocauste les plus pauvres ont à disposition immédiate 60 millions de dollars provenant des intérêts disponibles.

Soutien spirituel dans les centres d'accueil/délégés des Eglises et de la FSCI

Après la signature, l'an dernier, de l'accord-cadre entre l'ODF (Office fédéral des réfugiés), les Eglises et la FSCI sur le soutien spirituel dans les centres d'accueil, nous avons assisté à plusieurs séances en commun. Une nouvelle charte a été élaborée. La nouvelle formule met l'accent sur l'hospitalité, le respect mutuel et la compréhension de la sollicitude des juifs envers leurs semblables.



Monsieur le rabbin Ebel fait partie du groupe de spécialiste qui a conçu cette charte et il a été le premier directeur spirituel juif à être accrédité dans les centres d'accueil. Nous profitons de ces lignes pour lui adresser nos remerciements, ainsi qu'à l'ICZ Zurich..

Holocauste/Travail forcé et esclavage

En qualité de lieu d'accueil pour les survivants de l'Holocauste en Suisse, nous les aidons à remplir les formulaires d'indemnités pour le travail forcé et l'esclavage, les comptes bancaires, les polices d'assurances et aussi pour le travail dans les ghettos. Nous avons réussi à faire prolonger certains délais jusqu'à fin 2003. Le VSJF s'efforce de percevoir encore d'autres paiements pour les survivants de l'Holocauste. Avec l'aide du VSJF, quelques survivants de la Shoah ont reçu des indemnités au cours de l'année en revue.



Foyer pour personnes du troisième âge dans la maison Dr. Georg Guggenheim-Haus

Le cercle des visiteurs s'est encore élargi. Les personnes du troisième âge viennent discuter, écouter du piano et participer à des jeux. Elles ont aussi l'occasion de nouer de nouvelles amitiés dans une ambiance agréable.

Contacts avec les organisations juives

La collaboration avec l'HIAS (Hebrew Immigration Aid Service) Genève—Vienne a également bien fonctionné pendant l'année sous revue. En ce qui concerne les demandes d'indemnisation, le contact avec le bureau de la Claims Conference est très important. Dans le domaine social, le VSJF est membre de l'European Council of Jewish Communities.

Nos projets progressent bien

Le projet "Day Care" pour une clinique de jour juive, conçu par le VSJF, progresse avec le soutien des communautés juives de Zurich. Dans le futur, nous pourrions aider d'autres grandes communautés juives à mettre sur pied un projet "Day Care".

Le foyer pour personnes du troisième âge offre depuis le printemps des cours d'informatique. Sous bonne direction, les personnes âgées apprennent à utiliser Internet et les programmes les plus courants. Ce qui leur permet de participer plus facilement à l'actualité et d'envoyer eux-mêmes leur courrier.

En cas de catastrophe – qui, espérons-le, n'arrivera jamais – il n'est pour le moment pas possible d'offrir une première aide psychologique juive. Pour y remédier, nous sommes en train de mettre sur pied, avec le rabbin Marcel Ebel de l'ICZ, un centre d'accueil en cas de crise, qui sera doté d'un groupe juif d'intervention, formé de spécialistes bénévoles. Son champ d'action se limite à la Suisse orientale et nous avons l'intention de l'élargir par la suite.



Les devoirs surveillés pour les enfants d'émigrés et l'aide aux familles fonctionnent d'une manière très réjouissante. Les élèves et leurs parents de langue étrangère profitent de cette offre qui est heureusement soutenue financièrement par les pouvoirs publics, que nous remercions ici.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

La „Journée des réfugiés”, célébrée en différents lieux, a été le point culminant de cette année. A Zurich, l'OSAR et le VSJF ont préparé ensemble une journée d'information.

ISJS – Association juive des travailleurs sociaux

L'intérêt qu'a suscité la manifestation organisée par des travailleurs sociaux dans des institutions juives et par des travailleurs sociaux juifs dans des institutions non-juives a été grand. Le thème de l'antisémitisme dans le travail juif au quotidien a certainement attiré bien des visiteurs et soudé encore plus fortement l'ISJS. Le VSJF a également visité les services sociaux des communautés juives et a présenté divers projets pilotes, dont la faisabilité à l'échelle locale, avec le soutien du VSJF, a fait l'objet d'un examen approfondi. Ces entretiens professionnels ont contribué à renforcer la bonne collaboration indispensable à un travail social juif performant..

Représentation des oeuvres d'entraide ROE

Dans l'année en revue, le nombre des auditions de réfugiés a baissé d'environ un tiers par rapport à 2002. La grande vague de réfugiés d'Irak n'a heureusement pas eu lieu, et le nombre des auditions cantonales a diminué grâce à l'accélération des procédures d'asile, dont l'objectif est de traiter la moitié des auditions déjà au centre d'enregistrement.

Ce transfert partiel de la procédure d'asile dans les centres d'enregistrement a soulevé de nouvelles questions sur le travail du ROE et du service juridique pour les requérants d'asile. Elles font actuellement l'objet de discussions détaillées, auxquelles le VSJF participe activement, afin de trouver des solutions à cette nouvelle situation.

Nous avons organisé cette année deux séances régionales de perfectionnement pour les représentants d'œuvre d'entraide du canton de Zurich (VSJF et Caritas Zurich).

Au cours de l'année, notre équipe ROE a connu une importante fluctuation de personnel, avec cinq départs que nous n'avons que partiellement pu compenser jusqu'ici. Pour pallier à cette situation, nous sommes heureux et reconnaissants de pouvoir compter sur la disponibilité accrue de nos ROE.

Notre équipe se compose actuellement de 11 représentants d'œuvre d'entraide d'âge divers – étudiants, personnes actives et retraités. Nous adressons nos vifs remerciements à nos collaborateurs dévoués pour leur grand engagement.

Perspectives

Avec les fonds que nous avons à disposition, nous sommes en mesure d'aider de manière rapide et efficace les personnes juives dans le besoin en Suisse, grâce également à nos rapports toujours plus étroits avec les services d'entraide sociale des communautés juives en Suisse.

Le VSJF est en contact permanent avec les autorités et les Églises, chose très importante en ces temps de résurgence de l'antisémitisme. Nous espérons que cela continuera dans le futur, même avec la nouvelle composition du Conseil fédéral.

Organes du VSJF 2003

Mars 2004

Comité directeur VSJF

Doris Krauthammer, CD, Thalwil, présidente
 Peter Neuhaus, Zurich, trésorier
 Gabrielle Rosenstein, Küssnacht
 Martina Frank, Bâle
 Tamar Merlin, Berne
 Evelyne Morali, Genève
 Dr Herbert Winter, Zurich

Doris Krauthammer a été désignée pour assurer la liaison avec l'Union Suisse des Organisations des Femmes Juives.

Bureau central du VSJF

Heini Bloch
 Guy Bollag
 Ludmila Färber
 Murielle Fürst
 Jolana Gross
 Marta Knieza

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF au 31 décembre 2003

Recettes

	2002 CHF	2003 CHF
Réfugiés:		
Office fédéral des Réfugiés		
- Quote-part des frais d'audition	199'557.55	127'530.80
Subventions projets aide aux écoliers	26'500.00	18'500.00
Organisation suisse d'aide aux réfugiés:		
- Quote-part collecte	14'618.65	0.00
FSCI - Cotisations des membres	216'185.00	215'064.50
Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus		
- VSJF	35'000.00	0.00
- Foyer pour des seniors	35'000.00	36'000.00
Dissolution réserve Foyer pour des seniors	20'148.70	0.00
Dissolution du croire	0.00	15'000.00
Dons	16'279.55	4'645.00
Dons pour collectes		
- aide aux juifs d'Argentine	* 70'522.60	100.00
- Recettes diverses	0.00	7'130.75
Loyers Dreikönigstrasse 49	35'690.00	33'290.00
Intérêts et rendement des titres	38'285.00	171'534.46
Commission bancaire titres	- 8'821.75	- 16'341.12
Contribution frais d'administration – Home, Vevey	10'680.00	0.00
Dons de la FSCI pour Bosniaques	21'000.00	10'000.00
Dissolution de fonds et réserves	0.00	1'349.99
	730'645.30	623'804.38

* dont CHF 59'755.- loges B'nai B'rith de Suisse

Dépenses

	2002 CHF	2003 CHF
Allocations aux réfugiés	* 4'766.90	33'311.95
Aide aux requérants d'asile de l'ex URSS	20'202.90	13'875.00
Aide à nos protégés:		
- de Bosnie	21'246.00	6'873.25
- d'Irak / Iran / Roumanie	780.65	2'065.10
Projets aide aux écoliers et aux familles immigrées	28'820.20	31'250.85
Demandeurs d'asile, frais lors des auditions	98'176.30	79'414.60
Bureau de conseil pour demandeurs d'asile	10'000.00	10'000.00
Collecte pour juifs d'Argentine	76'475.15	3'159.90
Total de subsides et frais d'organisation (dont CHF 43'958.10 [année précédente CHF 55'026.55] de nos propres moyens)	260'468.10	179'950.65
Salaires	196'862.05	217'174.60
Autres frais d'administration	84'211.34	109'881.33
Foyer Seniores	43'249.00	36'175.40
Amortissements/ajustement de valeur	145'854.81	80'622.40
	470'177.20	443'853.73
Résultat de l'année	0.00	0.00
*allocations effectives	CHF 28'461.15	
./. remboursements de l'année précédente	CHF 23'694.25	
	730'645.30	623'804.38

Bilan du VSJF au 31 décembre 2003

Actif

	31.12.2002	31.12.2003
	CHF	CHF
Caisse	1'410.24	1'900.39
Comptes de chèques postaux	130'516.79	126'213.04
Avoirs en banque – courants	376'562.86	146'929.19
Débiteurs – autres	122'526.85	1'123.70
Compte courant – Les Berges du Léman, Vevey	3'591.15	0.00
Administration fédérale des contributions – avoirs impôts Anticipés	3'296.58	8'102.44
Actifs transitoires	13'017.05	72'341.00
Prêts – VSJF	2'300.00	8'850.00
Titres (Valeurs marché: 4'827'397/5'496'141)	4'827'397.00	5'093'518.70
Immobilier	2'120'000.00	2'040'000.00
Équipements Immobiliers	1.00	1.00
Mobilier, installations d'exploitation	2.00	2.00
	7'600'621.52	7'498'981.46
Avoirs administrés fiduciairement:		
Avoirs en banque:		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'940.64	1'941.24
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	85'678.30	26'548.50
- Fonds Brunshwig	150'618.15	155'443.55
- Titres des protégés	7'884.55	7'954.65
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	7'288.05	7'322'50
	253'409'69	199'210.44
	7'854'031.21	7'698'191.90

Passif

	31.12.2002	31.12.2003
	CHF	CHF
Fonds étrangers		
Créanciers	2'606.70	0.00
Passifs transitoires	76'976.93	43'646.71
Prêts libre d'intérêts de la fondation Memorial FSCI	75'000.00	0.00
Réserves	108'537.95	78'417.35
	263'121.58	122'064.06
Capital de fonds		
Fonds	423'435.84	454'027.89
Legs	5'414'064.10	5'422'889.51
Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus	1'500'000.00	1'500'000.00
	7'337'499.94	7'376'917.40
Fonds propres		
Report de l'année précédente	0.00	0.00
Résultat de l'année	0.00	0.00
	7'600'621.52	7'498'981.46
Fonds et dépôts administrés fiduciairement		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'940.64	1'941.24
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	85'678.30	26'548.50
- Fonds Brunshwig	150'618.15	155'443.55
- Dépôts/Titres des protégés	7'884.55	7'954.65
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	7'288.05	7'322.50
	253'409.69	199'210.44
	7'854'031.21	7'698'191.90

Fonds et legs du VSJF au 31 décembre 2003

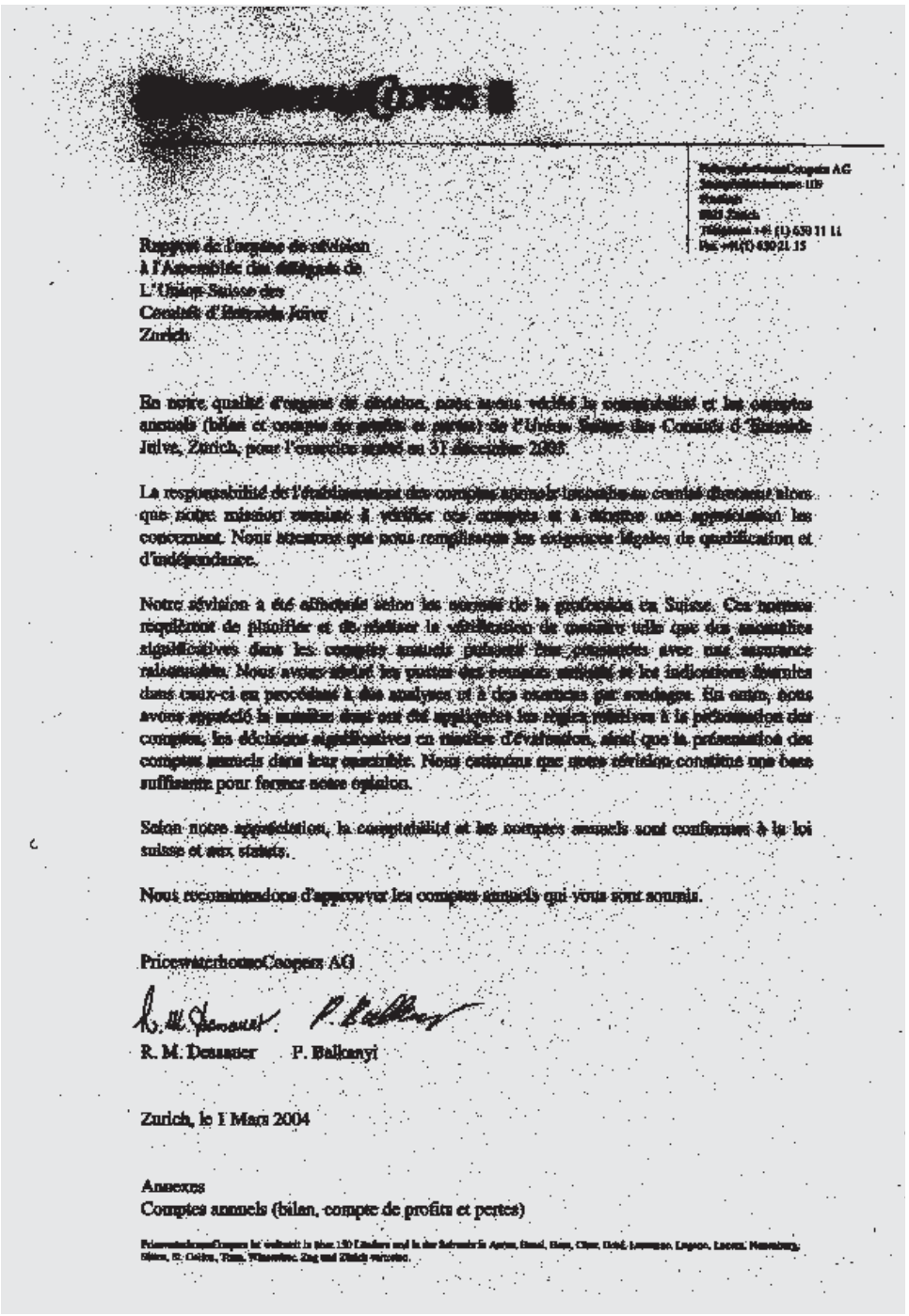
	Solde au 31.12.2002 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 31.12.2003 CHF
Fonds FSCI fiduciaires				
Me Georges Brunschvig	150'618.15	5'100.00	274.60	155'443.55
	150'618.15	5'100.00	274.60	155'443.55
Fonds à but spécifique				
Epelbaum Fonds pour la jeun.	85'678.30	999.25	60'129.05	26'548.50
Pour des Juifs de l'ex URSS	1'940.64	0.60	0.00	1'941.24
Total Fonds fiduciaires	238'237.09	6'099.85	60'403.65	183'933.29
Fonds VSJF en général				
Bien en déshérence	68'044.04	0.00	0.00	68'044.04
Fonds «R»	117'678.94	44'903.75	14'136.30	148'446.39
Réfugiés juifs en transit	26'222.15	0.00	0.00	26'222.15
Réfugiés russes	119'418.25	0.00	0.00	119'418.25
Collecte Iran	44'129.50	0.00	0.00	44'129.50
Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse	15'475.86	0.00	0.00	15'475.86
Collecte Fonds Keren	32'467.10	0.00	175.40	32'291.70
Total Fonds VSJF	423'435.84	44'903.75	14'311.70	454'027.89

à reporter	661'672.93	51'003.60	74'715.35	637'961.18
-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

	Solde au 31.12.2002 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 31.12.2003 CHF
Report	661'672.93	51'003.60	74'715.35	637'961.18
Legs – VSJF				
En souvenir	32'400.00	0.00	0.00	32'400.00
Fonds Otto Erich Heynau	240'785.05	0.00	0.00	240'785.05
Alice Adelheid Meyer	787'664.40	0.00	0.00	787'664.40
Lilly Sommerfeldt	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Dr Ch. Schein	66'105.10	0.00	0.00	66'105.10
Caroline Waeckerlin	4'790.66	0.00	1'174.59	3'616.07
Liselotte Goldstein hériter	93'089.00	0.00	0.00	93'089.00
Johannes Trust	36'825.80	0.00	0.00	36'825.80
George W. Rose	4'127'404.09	0.00	0.00	4'127'404.09
Rosa Kartagener-Inrator	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00
Total Legs VSJF – autres	5'414'064.10	10'000.00	1'174.59	5'422'889.51

	6'075'737.03	61'003.60	75'889.94	6'060'850.69
--	---------------------	------------------	------------------	---------------------

Statistique du VSJF pour 2003



31.12.2002 31.12.2003

1. Réfugiés assistés et en charge par pays d'origine

Pologne	1 personne	1 personne
Roumanie	1 personne	1 personne
Russie (CEI)	9 personnes	11 personnes
Autriche	1 personne	1 personne
Égypte	1 personne	1 personne
Hongrie	1 personne	1 personne
Total	14 personnes	16 personnes
Requérants d'asile Bosnie-Herzégovine (à Berne, Lengnau, Saint-Gall, Zurich)	24 personnes	18 personnes
	12 personnes	11 personnes
Total	36 personnes	29 personnes
Total	50 personnes	45 personnes

2. Interrogatoires de requérants d'asile toute l'année

859 personnes 568 personnes

3. Organisation et administration

Nous employons :

à plein temps	1 personne	1 personne
à temps partiel	4 personnes	4 personnes
stagiaire	1 personne	1 personne

Fondation Memorial de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Compte annuel 2003

Recettes			Dépenses		
	2002 CHF	2003 CHF		2002 CHF	2003 CHF
Intérêts	210.75	0.00	Paiements statutaires	6'000.00	0.00
Revenus des titres	7'055.25	27'687.50	Frais de banque	1'846.15	1'960.08
			Baisse des titres non réalisée	14'339.85	0.00
			Autres frais	1'150.00	1'530.37
				23'336.00	3'490.45
			Excédent de recettes/dépenses	- 16'070.00	24'197.05
	7'266.00	27'687.50			

Bilan* au 31 décembre 2003

Actif			Passif		
	2002 CHF	2003 CHF		2002 CHF	2003 CHF
Avoir en banque - Compte courant	6'706.80	20'660.00	Comptes transitoires	5'000.00	0.00
Admin. féd. des contributions			Capital de la fondation		
Avoir impôts anticipés	3'465.40	1'787.25	Solde au 1.1.2002 resp.		
Prêt exempt d'intérêts au VSJF, Zurich	75'000.00	0.00	1.1.2003	393'586.20	377'516.20
Prêt exempt d'intérêts à la FSCI, Zurich (année précédente: Les Berges du Léman, Vevey)	75'000.00	75'000.00	Excédent de recettes/ dépenses resp.2003	- 16'070.00	24'197.05
Titres	222'344.00	304'266.00		377'516.20	401'713.25
Total actifs	382'516.20	401'713.25	Total passifs	382'516.20	401'713.25

*Unter Vorbehalt der Genehmigung durch das Eidgenössische Departement des Innern, Bern

Secrétariat FSCI

Fédération suisse
des communautés israélites

Gotthardstrasse 65
Case postale 564
8027 Zurich

Tél. +41 (0)43 305 07 77
Fax +41 (0)43 305 07 66

E-Mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureau central du VSJF

Union suisse des comités
d'entraide juive

Dreikönigstrasse 49
Case postale 550
8027 Zurich

Tél +41 (0)1 206 30 60
Fax +41 (0)1 206 30 77

E-Mail vsjf@spectraweb.ch